



Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmées



OCDH

**PROJET DE CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE DANS LE BASSIN DU CONGO  
(GABON, RCA, CONGO-BRAZAVILLE)**



**RAPPORT DE L'ATELIER D'ÉVALUATION A MI-PAROURS ET DE PLANIFICATION DE LA DEUXIEME ANNEE DU PROJET**

**(Libreville, du 1<sup>er</sup> au 6 Février 2010)**

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
SIGLES .....	3
INTRODUCTION .....	4
OBJECTIFS .....	5
METHODOLOGIE.....	5
CONTENU DES TRAVAUX ET DES ECHANGES .....	6
Evaluation à mi-parcours du projet pour chaque composante .....	6
Elaboration de nouveaux cadres logiques pour chaque composante .....	7
Présentation sur les bonnes et mauvaises pratiques en matière de cartographie participative .....	8
Harmonisation des activités communes .....	8
Propriété et copyright .....	10
Communication .....	12
PRINCIPAUX RESULTATS ET POINTS D’ACTION .....	13
CONCLUSION .....	14
ANNEXE I - Discours du Ministre des Eaux et Forêts, de l’Environnement et du Développement durable du Gabon.....	15
Annexe II – Couverture médiatique du lancement de l’atelier .....	18
ANNEXE III – Evaluation du projet par les équipes de coordination de chaque pays .....	19
ANNEXE IV - Analyses swot par pays.....	33
ANNEXE V – Classification des données .....	40
ANNEXE VI - Liste des participants .....	41

## SIGLES

- **ANPN** : Agence Nationale des Parcs Nations du Gabon
- **RFUK** : Rainforest Foundation United Kingdom
- **DFID** : Département Britannique pour le Développement International
- **FGDH** : Forum pour la Gouvernance et les Droits de L'Homme (Congo-Brazzaville)
- **OCDH** : Organisation Congolaise des Droits de L'Homme
- **MEFP** : Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmées (RCA)
- **IRET** : Institut de Recherche en Ecologie Tropicale
- **DGEF** : Direction Générale des Eaux et des Forêts
- **MEFCP** : Ministère des Eaux, Forêts, Châsses et Pêches de la République Centrafricaine
- **ASF** : Aventure Sans Frontière (Gabon)
- **ANCE** : Amis de la Nature Culture Gabon
- **FENSED** : Femmes, Environnement, Santé, Education (Gabon)
- **RCA** : République Centrafricaine
- **SIG** : Système d'Information Géographique

## INTRODUCTION

Avec pour objectif global de promouvoir les droits des communautés forestières d'accéder, de contrôler et d'utiliser les forêts dans les processus législatifs, politiques et stratégiques dans les trois pays cibles que sont le Gabon, la République du Congo et la République Centrafricaine, le Projet de Cartographie Participative dans le Bassin du Congo a débuté par un atelier de planification tenu à Brazzaville au début de l'année 2009. Il s'est agi, pour la Rainforest Foundation United Kingdom (RFUK), partenaire technique et financier du projet et pour les différents points focaux que sont Brainforest (Gabon), la Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmées (MEFP / RCA), l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH / Congo-Brazzaville) auxquels se sont associés des représentants des administrations forestières des pays concernés, de s'accorder sur le cadre logique du projet et le planning des activités de la première année du projet.

A l'issue de la première année du projet et dans l'optique de porter un regard critique sur le travail accompli, les différents partenaires ont organisé un atelier d'évaluation à mi-parcours du projet et de planification des activités pour la deuxième année. C'est dans cette perspective que plusieurs participants, partenaires du projet et issus aussi bien de la société civile que des administrations forestières, se sont retrouvés à Libreville, au Gabon, du 1<sup>er</sup> au 16 février 2010.

Outre l'évaluation à mi-parcours et la planification des activités par pays pour cette deuxième année, les parties au projet ont profité de cette occasion pour l'organisation de la cérémonie de lancement officiel du projet pour le Gabon et pour la poursuite de la formation des techniciens en Système d'Information Géographique (SIG), formation dont la première phase s'est tenue à Bangui pendant le mois de Septembre 2009.

Les travaux de cet atelier ont été facilités par le personnel de la RFUK : Francesca THORNBERRY (Coordonnatrice des Programmes), Samuel DIEVAL (Responsable pour la RCA et le CONGO), Joseph EISEN (Responsable pour le Gabon) et Georges-Thierry HANDJA (Coordonnateur sous-régional du projet).

Le rapport, tout en revenant sur les objectifs poursuivis au cours de cet atelier et les méthodologies de travail adoptées, présente la synthèse des travaux et les principales recommandations qui en sont issues. Les différentes présentations faites dans le cadre de cet atelier sont intégrées dans la rubrique annexe du rapport.

## OBJECTIFS

L'évaluation et la planification dont il est question ici, ont été initiées afin d'examiner les progrès accomplis par le projet pour la réalisation de ses objectifs, en tirant des enseignements et en formulant des recommandations susceptibles d'informer la suite de la mise en œuvre du programme de cartographie participative conduit par la Rainforest Foundation et ses partenaires grâce au financement du DFID. De façon spécifique il s'est agi de :

- Permettre aux parties impliquées dans le projet d'évaluer les progrès accomplis vis-à-vis des objectifs visés ;
- Evaluer le partenariat, l'organisation du projet et les approches de travail adoptées dans la perspective d'aider les populations forestières à faire valoir leurs droits ;
- Développer une stratégie d'utilisation des cartes au niveau local et national ;
- Prioriser et programmer dans le temps les activités de la seconde année du projet ;
- Identifier les risques et opportunités potentiels associés à la mise en œuvre du projet ;
- Mettre en place une stratégie de communication du projet (Développement du site web du projet et ses modalités de gestion).

La formation des techniciens SIG visait quant à elle à renforcer les capacités du projet non seulement en améliorant la formation des premiers techniciens, mais également en formant de nouveaux techniciens dont les compétences bénéficieront également au projet.

## METHODOLOGIE

Afin d'atteindre les différents objectifs visés, les méthodologies utilisées dans le cadre de cet atelier ont varié en fonction des thématiques abordées. Les participants ont eu recours aux approches participatives de travail suivantes:

- Présentations des résultats de la première année par des équipes de pays, y compris une analyse SWOT du projet, suivie par des séances de questions-réponses ;
- Groupe de travail par pays pour élaborer les cadres logiques, les plans de travail et les budgets ;
- Présentation sur les bonnes et mauvaises pratiques ;
- Discussions sur l'utilisation des cartes comme outil pour soutenir la prise de décisions (stratégies de consultation et négociation), sur la stratégie de communication et visite du site web en développement, et les questions de propriété intellectuelle et besoins de formation ;
- Des exercices de « brainstorming ».

## CONTENU DES TRAVAUX ET DES ECHANGES

### Evaluation à mi-parcours du projet pour chaque composante

L'évaluation a été conduite par l'ensemble des participants sur la base d'un bilan préalablement établi par chaque pays, en se référant aux deux objectifs spécifiques à atteindre par projet à savoir :

- Les communautés, les organisations de soutien, et le personnel des agences gouvernementales dans les trois pays ont la capacité et les ressources de faire une cartographie précise de la tenure foncière et forestière des communautés.
- Les communautés, les organisations de soutien et les personnels des agences gouvernementales ont la capacité d'utiliser les données dans la prise de décisions et pour influencer les décisions.

Concernant le premier objectif en rapport avec le renforcement des capacités des parties prenantes, les participants ont reconnu qu'une avancée significative a été faite dans ce sens à travers la formation de nombreux facilitateurs issus de la société civile et de l'administration en cartographie participative, la formation des cartographes locaux dans les communautés, la formation des techniciens en SIG et sur la production des cartes d'utilisation des ressources par les communautés. Néanmoins concernant la production des cartes, les uns et les autres ont recommandé qu'un accent particulier soit mis sur cette activité, afin de produire d'avantage de cartes pour cette seconde année.

Concernant l'utilisation des données dans la prise de décision ou pour les influencer, malgré les initiatives engagées par le point focal de la RCA dans ce domaine, il ressort clairement de l'évaluation que beaucoup reste à faire dans l'ensemble des trois pays.

Relativement à l'analyse SWOT qui a été faite par la suite par chaque composante, le coordonateur sous-régional du projet a insisté sur la nécessité de s'appesantir sur les deux objectifs spécifiques du projet en mettant en exergue les éléments tels que les points forts, les manques, les opportunités/possibilités afin de transformer ces faiblesses en force et identifier les différents risques qui empêcheraient d'aboutir aux résultats escomptés.

Comme éléments pouvant justifier les différents manquements observés au cours de cette première année dans le cadre de la mise en œuvre du projet, les participants ont relevé les points suivants :

- Les contextes politiques marqués par l'organisation des élections présidentielles au Gabon et au Congo-Brazzaville ;
- Les difficultés organisationnelles ;
- La collaboration pas toujours aisée entre les points focaux et certaines administrations forestières ;
- Le travail biaisé de certains facilitateurs lors des phases de collecte de données ;

- La faiblesse des points focaux à identifier clairement les éléments de contexte autours desquels leurs actions peuvent être organisées ;
- Difficultés à capitaliser les données collectées lors des missions ;
- La sous-utilisation des facilitateurs locaux formés par le projet ;
- La focalisation du travail sur une seule thématique dans certains pays.

L'ensemble de ces remarques ont abouti à la formulation des recommandations suivantes :

- Bien cibler les éléments de contexte par pays et faire le choix des processus pouvant être abordés dans le cadre du projet ;
- Etendre le projet aux différentes problématiques et processus afin de contourner les obstacles liés à la collaboration de certaines administrations publiques;
- Adopter un canevas commun de rédaction des rapports de mission pour les trois pays afin de capitaliser la masse d'informations collectée ;
- Organiser le travail de manière à impliquer l'ensemble du personnel formé par le projet ;
- Organiser des missions de terrain en tenant compte des ressources financières disponibles ;
- Permettre à l'ensemble des techniciens SIG formés par le projet d'utiliser le laboratoire de cartographie.

### **Elaboration de nouveaux cadres logiques pour chaque composante**

Avant le déroulement de cette activité, la RFUK a précisé qu'une demande de prolongation du projet de six mois est en cours auprès du DFID. Les cadres logiques et les chronogrammes d'activités concernent ainsi la période du 1<sup>er</sup> mars 2010-31 mai 2011.

Toujours en vue d'orienter ce travail, la RFUK a recommandé aux différents points focaux de définir des objectifs précis, mesurables et réalistes. Elle a insisté également sur la mise en exergue des critères de faisabilité et de pertinence dans le choix des actions et activités à mener par ceux-ci.

A la suite des présentations des cadres logiques élaborés par chaque composante, les remarques récurrentes qui ont été faites ont concerné notamment :

- L'absence d'indicateurs et d'activités appropriés pour les résultats à atteindre ;
- La confusion entre les résultats et leurs indicateurs de progrès ;
- Le caractère assez vague et imprécis de certains résultats à atteindre.

En vue d'affiner les différents cadres logiques, les participants ont poursuivi leurs travaux par une analyse visant à faire ressortir par pays les différents processus auxquels peut contribuer le projet, les acteurs à cibler, les activités à mener sans oublier les besoins supplémentaires pouvant faciliter la conduite de ce travail.

## **Présentation sur les bonnes et mauvaises pratiques en matière de cartographie participative**

Le passage en revue des bonnes et mauvaises pratiques en matière de cartographie participative et des stratégies d'utilisation des cartes produites s'est fait sur la base d'une présentation de Georges-Thierry HANDJA (RFUK) qui a été enrichie par la suite grâce aux contributions de l'assemblée.

Au chapitre des contributions, les propositions ci-après ont été faites :

- Donner la possibilité aux communautés d'utiliser l'ensemble du matériel de l'équipe de mission tel que les appareils photos, les caméras, les dictaphones, ceci afin de briser toutes les barrières possibles dans la cadre de la collaboration ;
- Concevoir les termes de référence pour chaque mission de terrain, afin de faire ressortir clairement les objectifs de la mission, les résultats à atteindre, la méthodologie de travail et les activités à mener ;
- La nécessité pour les points focaux d'avoir une meilleure connaissance des problématiques et des contextes dans lesquels les cartes seront utilisées ;
- La nécessité d'avoir une bonne connaissance des outils de cartographie et de leurs finalités ;
- Concernant les critères de choix des cartographes locaux, il a été recommandé de les définir de manière consensuelle avec la communauté en mettant en avant les critères d'efficacité et de disponibilité ;
- Pour ce qui est du rôle de facilitateur, on retiendra qu'il convient dans la pratique de jouer simplement ce rôle en veillant à apporter une aide aux communautés, en veillant à faciliter leur travail et en évitant de passer pour les principaux acteurs dans le processus ;
- Toujours en rapport avec les bonnes pratiques, on retiendra qu'il est judicieux d'être flexible dans sa manière de travailler et qu'il est nécessaire d'adopter une méthodologie de travail en fonction des circonstances.

Pour ce qui est de la finalité des cartes, tout en s'accordant sur le fait qu'elles doivent être utilisées à des fins d'amélioration des droits d'accès aux ressources forestières des communautés, des discussions préalables doivent être menées avec ces dernières afin de définir les principaux objectifs à atteindre et les stratégies à adopter dans le cadre d'une telle activité.

### **Harmonisation des activités communes**

Les échanges en vue de parvenir à cette harmonisation se sont rapportés aux questions suivantes :

- **Les guides à produire concernant les différentes étapes du processus de cartographie participative**

Les différents participants se sont accordés sur la nécessité de produire des guides communs en rapport avec les différentes étapes du processus de cartographie participative que sont la

prospection, la collecte de données sur le terrain, la validation des cartes et les stratégies d'utilisation de celles-ci par les communautés.

Relativement à la production des trois premiers guides, Il a été convenu que la RCA qui est suffisamment avancée en la matière va finaliser son travail d'ici fin février et le faire parvenir aux autres composantes afin qu'elles puissent contribuer en y intégrant leurs spécificités. Le mois de mars a été retenu pour la réception de ces contributions.

Concernant le guide sur l'utilisation des cartes, il a été retenu que la RFUK devait préparer et faire circuler entre les différents points focaux la première version du guide d'ici la fin du mois de juin.

#### **- Les bases de données à mettre en place**

En rapport avec les bases de données à mettre en place dans le cadre du projet, les échanges ont été orientés autour des questions suivantes :

#### ***Quel en est l'objectif ?***

Le but retenu pour cette activité est de mettre en ordre l'information produite dans le cadre du projet afin de l'utiliser de manière plus efficace par les équipes du projet mais également afin de la mettre à la disposition des parties prenantes et des autres personnes intéressées.

Il a été proposé aux uns et aux autres de réfléchir à des actions à mener concernant notamment la traduction en langues locales des informations disponibles afin que celles-ci puissent effectivement être utilisées par les populations.

#### ***Quel en est le contenu ?***

La base de données devra renfermer des informations telles que : le nom de la communauté, les coordonnées géographiques du village, la taille de la communauté, le résumé de l'histoire de la communauté, les groupes ethniques peuplant le village, les contacts des personnes clés dans le processus avec lesquelles nous travaillons, les activités réalisées avec la communauté et les personnes qui y ont pris part.

#### ***Comment sera-t-elle gérée ?***

Les participants sont d'avis qu'il faille responsabiliser une personne au niveau de chaque entité qui s'attèlera à actualiser la base de données par l'ajout de nouvelles informations. RFUK prendra la responsabilité de développer la structure de la base des données et les partenaires seront responsables de mettre en place les informations et d'actualiser la base des données avec les informations nationales.

#### ***Comment pérenniser un tel travail ?***

A cette question, les différents points focaux ont mentionné leur ferme intention de rechercher d'autres sources de financements afin de d'assurer le fonctionnement de cette base de données même à l'issue du projet. Par la suite, la RFUK est intervenue en faisant part de son intention, ceci dans la limite de ses moyens, de développer une base de données commune aux trois pays. Toutefois, elle a recommandé aux différents point focaux de faciliter cette tâche en effectuant un travail préalable de mise sur pieds d'une base de données par pays.

Il a été conclu que RFUK cherchera des logiciels ou des bases des données basées sur l'internet pour trouver la meilleure solution afin que tous les partenaires puissent accéder et gérer la base des données.

- **La participation à des ateliers de formation en SIG, d'autres techniques et un voyage d'échange**

Les participants ont souligné la nécessité d'identifier d'autres formations régionales, notamment en matière de SIG et discuté de la possibilité de participer à l'exercice de cartographie 3D autour de la commune Ikobé, au Gabon, prévu pour septembre / octobre 2010 en partenariat avec l'IPACC. Les participants ont également discuté de la possibilité d'organiser des visites d'échange, afin de permettre aux personnels de projet de leurs expériences et de développer de nouvelles compétences et approches. Les parties reconnaîtront que l'utilisation de l'anglais dans le cadre de ces formations constitue un obstacle considérable à la participation des techniciens SIG du projet.

### **Propriété et copyright**

- **A qui appartiennent les cartes produites ?**

Les cartes, bien que pouvant faire l'objet d'une utilisation par d'autres acteurs demeurent la propriété des communautés concernées en raison des informations sensibles qu'elles contiennent.

- **Le consentement des communautés concernées est-il nécessaire pour l'utilisation des cartes ?**

Ici également les uns et les autres se sont accordés pour reconnaître que le consentement des communautés est nécessaire non seulement pour l'utilisation des cartes mais également pour le type d'information à partager avec l'extérieur. En effet, il a été mentionné que le fait de rendre publique certaines informations jugées confidentielles par la communauté est de nature à exposer cette dernière et à briser la confiance établie avec elle.

- **Comment choisir les informations à rendre public ? Que faire lorsqu'il n'y a pas d'unanimité dans la communauté sur une information ?**

Pour le choix du type d'information à rendre public, on retiendra qu'il est judicieux de développer le canevas ci-dessous afin de recueillir auprès des communautés les éléments susceptibles de faire l'objet d'une publication. Le tableau devrait incorporer les symboles choisis par les communautés et au moins un exemplaire doit être conservé par elles.

Les participants se sont accordés également sur le fait que les cartes mises en ligne ne devraient contenir que des informations publiques.

Symboles et légende	public	Publique avec condition	privée
Campement de pêche		X	
Zone d'utilisation	X		
Site sacré			X
Etc .			

Concernant les informations ne faisant pas l'unanimité au sein des communautés, on retiendra qu'il est judicieux de prime abord de les faire ressortir en entier dans le rapport, afin d'éviter tout parti pris. Par la suite, lorsque la confiance a suffisamment grandi, on pourra discuter sur ce sujet en vue d'obtenir d'avantages de précisions.

**- Quels sont les dangers potentiels que les cartes peuvent représenter ?**

Concernant les dangers de la cartographie, on en a relevé principalement trois qui sont la production de mauvaises cartes, le fait pour la cartographie participative de susciter très souvent des attentes énormes auprès des communautés et l'influence parfois négative de la présence des représentants des administrations forestières lors des phases de collecte des données.

Afin d'éviter de susciter des attentes démesurées auprès des communautés, les uns et les autres ont convenu de la nécessité de développer une relation avec les communautés basée sur l'honnêteté. De même, il est recommandé d'expliquer aux communautés que l'étape de production de la carte sera suivie d'une étape supplémentaire de négociation avec les administrations concernées afin de voir leurs droits reconnus et pris en compte par différents processus locaux et nationaux en matière de gestion des ressources naturelles.

Les cartes qui ne sont pas bien faites et ne représentent pas la véritable étendue de l'utilisation des forêts par les communautés peuvent avoir une incidence défavorable et limiter leurs droits.

Concernant l'influence négative de la participation des représentants des administrations forestières aux phases de collecte des données, on retiendra qu'il est également judicieux d'en informer les communautés afin qu'elles puissent donner leurs avis.

**- Où les cartes doivent-elles être gardées et par qui ?**

Il a été décidé ici qu'en plus des communautés, les points focaux devraient garder les cartes. Dans un contexte de plusieurs communautés impliquées, il a été convenu que la carte devrait être remise à chacune des communautés.

**- En plus des noms des membres de la communauté ayant facilité la production de la carte, quels autres noms et logo doivent y figurer ?**

La solution de compromis trouvée ici a été de faire figurer sur les différentes cartes produites les éléments ci-après : le nom de la communauté, les noms des cartographes

locaux, les logos de la RFUK et du Point focal et les noms des facilitateurs qui ont participé à la production de la carte.

## **Communication**

### **- La création d'un site web dans le cadre du projet**

Rappelant que l'idée de développer un site web est née de l'atelier de planification de Brazzaville de 2009, la RFUK a précisé que le travail se trouve au stade de conception.

Comme raisons pouvant justifier la création de ce site web, les parties ont parlé de la nécessité pour le projet d'avoir une bonne visibilité, du désir de centraliser les bases de données du projet et de créer un cadre d'échange avec les autres acteurs, notamment la mise en ligne de certains guides de formation relatifs à la méthodologie appliquée par le projet.

Concernant le choix des éléments à mettre en ligne, il a été convenu de la nécessité de choisir des éléments assez expressifs. L'exercice d'application pratiqué par la suite a par exemple permis aux participants de s'accorder sur le type de photos à publier.

Toujours en rapport avec les photos, vidéo, citations etc, il a été recommandé de choisir les photos les plus expressives aussitôt la mission achevée et de les labéliser par la suite en y intégrant :

- le titre/les activités ;
- le nom du village ;
- le pays ;
- la date ;
- source qui est ici le nom de l'organisation.

Il est également demandé de rattacher les photos aux différents points GPS qui sont pris lors des missions de collecte des données. Cela nous permettra d'ajouter plus de détails et de profondeur aux cartes et aboutir à un lien possible avec Google Earth.

## **PRINCIPAUX RESULTATS ET POINTS D'ACTION**

### **Les principaux résultats de l'atelier sont les suivants :**

- De nouveaux cadres logiques élaborés pour chaque pays (voir annexe) ;
- De nouveaux plans de travail élaborés pour chaque pays (voir annexe) ;
- De nouveaux budgets élaborés pour chaque pays.

### **Les points d'action clés sont les suivants :**

- RFUK compile les cadres logiques en un cadre logique du projet global ;
- RFUK développe et assure la circulation et l'harmonisation des guides de cartographie et le plaidoyer ;
- Chaque équipe de pays identifie une personne qui est chargée d'organiser et de gérer les données du projet (Voir le schéma en annexe). RFUK étudie des options pour le développement d'une base de données sur internet ;
- Chaque équipe collecte et diffuse photos, vidéos, citations et autres données « communicatives » pertinentes pour le site web ;
- Les équipes pays présentent des rapports narratifs et financiers trimestriels pour permettre à RFUK de soumettre les rapports trimestriels du projet à DFID avant la fin de chaque trimestre.

## CONCLUSION

L'évaluation de l'atelier a mis en exergue un sentiment de grande satisfaction en raison de la masse et de la qualité du travail abattu par l'ensemble des participants. Pour ceux-ci en effet, non seulement un regard suffisamment critique a été jeté sur les performances de cette première année, mais également le terrain a été déblayé afin d'éviter les travers inventoriés. De même, les uns et les autres ont salué le caractère participatif des travaux avec notamment l'implication des représentants des administrations forestières des pays concernées et d'autres acteurs.

La Coordinatrice des Programmes de la RFUK tout en remerciant les parties prenantes a souligné le caractère critique et constructif des échanges. Elle a aussi souligné que la production des cartes n'était pas le but final du projet et que les participants à l'atelier devraient continuer à travailler pour utiliser les cartes pour la protection des droits aux terres et aux ressources des communautés locales et autochtones dans les 3 pays.

Brainforest a remercié ses collègues pour leur participation mais également pour leur indulgence concernant les quelques manquements d'ordre organisationnel observés.

Désormais, il appartient aux uns et autres de matérialiser les différentes résolutions prises afin de relever les challenges qui s'offrent à tous pour la seconde année du projet.

## **ANNEXE I - Discours du Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement durable du Gabon**



### **Projet de Cartographie Participative dans le Bassin du Congo**

Discours de Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable

A l'occasion de « l'atelier d'évaluation à mi-parcours, de planification et de formation des techniciens SIG ».

Libreville, le 1<sup>er</sup> février 2010

- Madame la Coordonnatrice des Programmes de la Fondation Rainforest de la Grande Bretagne;
- Mesdames et messieurs les Représentants du corps Diplomatique;
- Monsieur le Représentant de l'Union Européenne;
- Monsieur le Représentant de la Banque Mondiale;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes des systèmes des Nations Unies;
- Mesdames et Messieurs les Représentants de la société Civile;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de Brainforest;
- Mesdames et messieurs les représentants des départements ministériels;

Distingués invités;

Mesdames et Messieurs;

C'est avec un réel plaisir que je procède aujourd'hui au lancement des travaux de l'atelier d'évaluation à mi-parcours, de planification et de formation des techniciens SIG du Projet de cartographie participative dans le Bassin du Congo.

Cette cérémonie, il convient de le souligner, marque aussi le lancement officiel des activités de cet important projet en ce qui concerne la composante pour le Gabon.

J'apprécie donc à sa juste valeur ce type de partenariat qui met en action une organisation non gouvernementale internationale, les organisations non gouvernementales nationales et le Gouvernement représenté à cette cérémonie par notre département ministériel et l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN).

Il est important de rappeler ici, la place des populations autochtones et locales et le rôle qu'elles sont appelées à jouer pour aider le gouvernement à prendre les bonnes décisions quant au respect de leurs droits par rapport aux ressources naturelles en général et la forêt qui est leur cadre de vie en particulier.

Le Gouvernement, à travers le Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable et l'ANPN adhère entièrement à cette initiative financée par la Fondation Rainforest du Royaume Uni. Cette adhésion se traduit notamment, par la participation des agents de l'Agence National des Parcs Nationaux au processus de mise en oeuvre du projet et par la participation des techniciens aux sessions de formation et autres travaux de terrain entrepris jusqu'à ce jour.

Nous apprécions également la démarche qui contribue au renforcement des capacités techniques des agents de l'Administration publique en matière de cartographie participative à travers l'utilisation des nouvelles technologies.

Comme vous le savez, plusieurs actes posés par le gouvernement dénotent de sa volonté à prendre en compte les aspirations des communautés forestières.

Aujourd'hui, les mesures prises par les plus hautes autorités en vue de la gestion durable des forêts visent non seulement l'optique de l'augmentation des recettes de l'Etat, mais privilégient de plus en plus l'approche de la préservation de celles-ci car elles constituent le cadre de la vie de plusieurs milliers de ses citoyens ayant des droits coutumiers sur les ressources naturelles.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités

Le projet de cartographie participative arrive à point, au moment où le gouvernement de l'Emergence que conduit le Premier Ministre Paul Biyoghe Mba met en oeuvre des programmes et projets en vue de l'amélioration substantielle des conditions de vie de nos concitoyens.

Point n'est besoin de rappeler ici, la précarité dans laquelle vivent les populations visées par le projet de cartographie. C'est la raison pour laquelle nous devons déjà mener ensemble les réflexions pour que les prochaines phases à envisager préconisent des objectifs qui vont au delà du simple outil d'aide à la décision que peut constituer la cartographie participative.

En effet, si l'objectif de ce projet de cartographie est de promouvoir la prise en compte des droits des communautés d'accéder, de contrôler et d'utiliser les ressources des forêts, il n'en demeure pas moins que ces populations ont, en plus de ce qu'apporte ce projet, d'autres besoins auxquels des réponses pérennes méritent d'être apportées.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Je lance ici un plaidoyer à l'ensemble des partenaires ici présents et remercie d'avance tous ceux qui voudraient s'associer à cette réflexion pour aider le gouvernement à travers d'autres projets similaires pouvant répondre aux besoins des populations en vue de leur auto promotion.

M'adressant aux différents bénéficiaires de ce projet, je voudrais leur demander de prêter main forte à l'équipe du projet, en mettant à leur disposition toutes les informations nécessaires à sa réussite.

Aux facilitateurs et agents de l'Administration publique désignés pour participer au projet, il s'agira pour vous de profiter pleinement des formations à suivre tout au long du projet et de tout faire pour que ces connaissances acquises soient capitalisées une fois le projet fini pour d'autres initiatives nécessitant l'utilisation de la cartographie participative.

Enfin, je ne saurai terminer mon propos sans remercier la Fondation Rainforest du Royaume Uni au nom du Gouvernement qui, sous l'impulsion de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, a accepté la mise en œuvre de ce projet de cartographie participative dans notre pays.

Sur ce, je déclare officiellement ouverts les travaux de l'atelier d'évaluation à mi-parcours, de planification et de formation des techniciens SIG du Projet de cartographie participative dans le Bassin du Congo.

Je vous remercie.

## **Annexe II – Couverture médiatique du lancement de l’atelier**

- **Vidéo**
- **Article union**

## **ANNEXE III – Evaluation du projet par les équipes de coordination de chaque pays**

### **GABON**

#### **1. CONTEXTE**

*Quel est le contexte dans lequel s'inscrit le projet ?*

##### **a- S'agissant des politiques de gestion forestière ;**

Au Gabon, les politiques en matière de gestion forestière sont nombreuses et sont contenues dans plusieurs documents et textes de lois tels que le Plan National d'Action pour l'Environnement, le Programme Sectoriel Forêt Environnement, la Lettre de Politique des Secteurs forêt, pêche et aquaculture, aires protégées, le code de la pêche, le code forestier et ses décrets d'application, la loi sur les parcs nationaux.

En matière de gestion forestière, les politiques visent les objectifs suivants :

##### ● **Economiques**

- Augmenter la contribution du secteur forestier à l'économie nationale à travers l'attribution des permis forestiers ;
- Attirer l'investissement privé ;
- Susciter le développement de l'industrie de transformation du bois au niveau local.

##### ● **Environnementaux**

- Assurer l'intégrité des écosystèmes forestiers et la durabilité des ressources forestières par la mise en œuvre des plans d'aménagement ;
- Conserver le patrimoine de biodiversité unique du Gabon dans les espaces de protection et dans les espaces de production.

##### ● **Sociaux**

- Réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie de la population gabonaise ;
- La définition du domaine forestier rural ;
- l'implication des communautés et de la société civile dans la gestion des ressources naturelles à travers la pratique des droits d'usage coutumier, la création des forêts communautaires, la consultation et l'implication de celles-ci dans les processus de création et de gestion des forêts et des aires protégées, leur participation aux comités consultatifs de gestion locale des parcs nationaux, la signature des contrats de gestion de terroir avec les communautés dans le cadre de la gestion de la périphérie des parcs nationaux, la contribution des exploitants forestiers à la réalisation des œuvres sociales dans les villages,
- la prise en compte des aspects sociaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des parcs et des concessions forestières ;

### **b- S'agissant de la situation des communautés locales et autochtones ;**

Bien que les textes de loi et les documents ci-dessus cités tiennent compte de la présence des communautés locales et autochtones à travers la prise en compte de quelques uns de leurs droits, il faut dire que dans la pratique ceux-ci sont faiblement respectés. Dans certaines circonstances, les restrictions aux droits des communautés ne sont pas toujours suivies de mesures d'accompagnement. Cette situation est à l'origine de la dégradation des conditions de vie des communautés. Cette situation occasionne également les relations peu conviviales qui existent entre les communautés et les gestionnaires des forêts auxquelles s'ajoutent quelques organisations de conservation.

C'est également l'occasion de dire que les communautés sont très peu soutenues en matière de connaissance et de jouissance de leurs différents droits forestiers.

### **c- S'agissant des ONG et de leur travail sur les forêts et les communautés forestières ?**

Il faut dire que Brainforest est l'une des pionnières parmi les ONG nationales en matière de travail sur les forêts et les communautés forestières. La petite expérience des autres structures a été acquise dans le cadre des activités initiées par Brainforest portant notamment sur les activités telles que la MARP et la mise en œuvre de différents projets au sein de notre structure.

Aventure Sans Frontière (ASF) est l'une des rares organisations qui initie actuellement un projet portant sur l'implication des communautés dans la gestion des ressources naturelles.

En guise de conclusion, il faut dire que le travail des ONG nationale sur ces questions reste très faible.

## **2- STRATEGIE ET APPROCHES DU PROJET**

### **● Problématiques**

- faible capacité des communautés en matière de connaissance de leurs droits et de techniques de négociation ;
- faible reconnaissance et prise en compte des droits coutumiers et fonciers des communautés dans la gestion des forêts et des aires protégées ;
- non redistribution équitable des bénéfices liés à la gestion des forêts et des parcs nationaux ;
- absence de cadre d'échange formel entre les différents acteurs intervenant dans la gestion des forêts et des aires protégées ;

### **Approches de travail retenues**

- le renforcement des capacités des parties prenantes au projet en matière de cartographie participative et de méthodologie de travail avec les communautés ;
- la formation des communautés locales à l'utilisation du GPS et à la collecte des données ;

- l'accompagnement des communautés forestières à la réalisation de la cartographie de leurs zones d'usage et d'activités et à la documentation de leurs pratiques en matière de gestion des ressources forestières
- la création des cadres de négociation et de dialogue entre les acteurs intervenant dans la gestion des ressources ;
- appui des acteurs à la mise en œuvre des résolutions prises

***b-Quels sont les différents partenaires impliqués (autorités, ONG, communautés etc.) et comment interviennent-ils dans le projet ?***

- **Autorités administratives**

A ce stade, les autorités administratives ont été impliquées à travers la mise à leurs dispositions des documents de projets, des réunions d'information et leur participation aux formations et aux missions de terrain et collecte de données.

Il faut dire que leur rôle prendra de l'ampleur pendant la phase de dialogue multi acteurs et de mise en œuvre de résolutions qui en seront issues ;

- **ONG**

Tout comme les autorités administratives les ONG ont reçu la documentation relative au projet et ont bénéficié des formations organisées jusqu'à lors dans le cadre du projet. De même, elles ont participé aux différentes missions de terrain et de collecte de données qui se sont tenues. Les techniciens formés ont contribué à la production des premières cartes du projet.

- **Communautés locales et autochtones**

Les communautés tout en bénéficiant des de l'information et des formations interviennent comme facilitateurs dans la mise en œuvre du projet. En effet ce sont elles qui aux côtés des représentants des ONG ont collecté les données concernant leurs zones d'activités et d'usage. Ce sont également les communautés qui ont facilité la collecte de données concernant leurs pratiques en matière de gestion des ressources naturelles et les difficultés qu'elles rencontrent dans ce domaine.

*Qu'est ce qui d'après vous mérite d'être amélioré dans cette stratégie ? quelques propositions.*

Le fait que l'équipe de projet soit basé à Libreville et n'ait pas de point focal dans les zones de projet permettant de poursuivre le travail en notre absence est un véritable handicap. C'est pourquoi à l'avenir il serait judicieux de réfléchir dans le sens de désigner des points focaux dans chacune des zones du projet afin que ceux-ci servent de relais entre l'équipe de projet et les différentes parties prenantes de la zone.

### **3-ACTIVITES**

Quelles ont été les principales activités réalisées ?

<b>Activités</b>	<b>Participants et Bénéficiaires</b>
<b>a-Formations</b>	
Atelier de Formation des Facilitateurs en Cartographie Participative	ONG Internationales et Nationales (15 participants) Administration (5 ANPN, 2 Economie Forestière et 1 IRET)
Formation des Cartographes dans les communautés (cartographes locaux)	10 Cartographes locaux des villages Doumassi, Eto'o, Elarmintang et Bitouga
<b>b-Sites Prospectés et Cartographiés</b>	
Sites prospectés : -Zone de Minvoul, 7 villages situés dans la périphérie du Parc National de Minkébé Ouest ; -15 villages situés à l'intérieur et dans la périphérie du Parc National de Pongara	-Minvoul : 1 représentant de l'ANPN et 3 de la société civile -Pongara : 1 représentant de l'ANPN et 3 de la société civile
Sites cartographiés -Zone d'usage et d'activités des villages Doumassi, Elarmintang, Eto'o et Bitouga situé dans la périphérie du Parc National de Minkébé Ouest	Habitants des villages Doumassi, Eto'o, Bitouga et Elarmintang
<b>c-Productions et Validation des cartes</b>	
-4 cartes ont été produites et validées	Communautés des villages Doumassi, Eto'o, Elarmintang et Bitouga
<b>d-Ateliers et Séminaires</b>	
Réunion d'information sur le projet cartographie participative	2 représentants administration et 15 de la société civile
Réunion de préparation de la mission de formation à Oyem et de collecte de données à Minvoul	3 représentants de l'administration et 15 de la société civile

### **4-IMPACTS ET RESULTATS**

Quels ont été les impacts et résultats du projet :

***a- S'agissant de la participation du projet aux politiques de gestion forestière ;***

- Au niveau locale ou le projet a été exécuté nous avons un contexte politique favorable à l'utilisation des cartes participatives pour la gestion des conflits en matière d'utilisation des ressources,

- Les autres administrations centrales telles que le ministère des mines et l'économie forestière sont ouvertes à l'utilisation de la méthodologie de cartographie participative

***b- S'agissant de la participation des communautés et de leur implication dans les processus touchant à la gestion forestière (politiques nationales, projets) ;***

Les communautés sont beaucoup plus confiantes et sont prêtes à engager les négociations avec les principaux gestionnaires des forêts sur la base des premières cartes produites.

***c- S'agissant du renforcement des capacités de la société civile et des autorités à conduire un processus de cartographie participative avec les communautés.***

Depuis le lancement du projet, au total 22 facilitateurs et 3 techniciens SIG ont été formés et utilisés dans le cadre de mise en œuvre du projet. Il s'agit de 8 agents de l'Etat représentant l'agence nationale des parcs nationaux, ministère de l'économie forestière et l'IRET, et 15 membres de la société civile repartis au sein de 14 ONGs

## **5- Difficultés**

- Le contexte politique marqué par le décès du président et l'organisation des nouvelles élections a considérablement retardé la mise en œuvre du projet ;
- Les changements survenus à la tête de l'ANPN ont ralenti la dynamique existante avec l'ancienne équipe ;
- L'absence d'un travail de proximité avec les communautés et des missions à des intervalles réguliers sur le terrain constitue un obstacle à l'exécution du projet dans les délais impartis

## RCA

### 1. Contexte

Le Projet Cartographie Participative dans le Bassin du Congo composante République Centrafricaine grâce à l'initiative de la Rainforest Foundation UK et du Département pour le Développement International de la Grande-Bretagne (DFID) a été lancé officiellement en Avril 2009 par le Ministre des Eaux Forêts Chasse et Pêche en charge de l'environnement. Ce projet a mené des activités dans deux préfectures situés sur le massif sud-ouest qui représente près de 68% de la superficie nationale des forêts dense et humide.

Sur le plan politique, le pays est en négociation avec l'Union Européenne dans le cadre des APV/FLEGT et suit avec d'autres pays du Bassin du Congo le processus REDD. Il dispose des nouveaux instruments juridiques liés aux forêts (codes forestier et de l'environnement). Les travaux d'aménagement des forêts sont en grande partie réalisés à l'exception de celles situées autour de Bangui.

Au niveau local, les communautés meconnaissent leurs droits et les nouveaux textes de lois pouvant contribuer à leur bien-être. Elles se plaignent aussi de la rarété des ressources fauniques et PFNL ainsi que des retombées de bénéfices liés à l'exploitation forestière. Dans certaines localités, l'accès à la terre pour l'agriculture pose souvent problème aux communautés autochtones.

Jusqu'avant l'intervention de la Rainforest en RCA, le travail des ONG consistait, dans la plupart de cas, à des sensibilisations de protéger l'écosystème, sans en apporter des alternatives liées à la survie et à l'amorce d'un dialogue permanent entre ces communautés et autorités. Le manque d'information et formation constituait un handicap pour bon nombre d'ONG à appuyer efficacement les communautés dans la défense de leurs droits liés à la forêt.

### 2. Stratégie et approches du projet

Le projet a adopté d'intervenir dans les localités à fort enjeu, où la carte participative pourrait servir d'outil d'aide aux communautés établies autour des sociétés d'exploitation forestière et de projets de conservation pour faire valoir leur droit. Ces communautés connaissent des difficultés à accéder aux ressources forestières et aimeraient posséder et contrôler leur forêt pour mieux la gérer.

De ce fait, les approches ont consisté à la formation théorique et technique des facilitateurs, en vue de mieux les outiller aux missions de terrains en selon les étapes suivantes :

- ✓ Identification des zones de forêt à fort enjeu suite aux propositions de certains membres du projet ou souvent par l'interpellation des communautés
- ✓ Prospection
- ✓ Formation des cartographes locaux
- ✓ Cartographie participative des terroirs des communautés

- ✓ Traitement des données de terrain et élaboration des cartes au laboratoire de cartographie à BANGUI
- ✓ Validation des cartes produites par les communautés

Tout en utilisant la Méthode Active de Recherche Participative (MARP).

Trois types de partenaires ont été impliqués dans ce projet : l'administration en charge des forêts ( par le Ministre, parrain du projet qui malgré son état de santé a tenu présider personnellement le lancement du Projet Cartographie Participative et qui a délivrer un ordre de mission permanent au projet de circuler librement dans les deux massifs forestiers pour ses mission. son Directeur de Cabinet, membre du comité s'est impliqué personnellement à interpeller ECOFAC qui empechait le projet à accéder au village de Mbakoro, en vue de la réalisation d'activité de validation. Le Ministère de l'Environnement et de l'Ecologie (MEE), et son Directeur de Cabinet facilité le première contact pour dissiper le mal entendu entre ECOFAC et ce Projet ); les facilitateurs qui collectent et traitent les données ; les communautés de villages cibles qui sont cartographes et aussi collecteurs des données. Ce sont elles qui valident les cartes réalisées et produites par les techniciens SIG.

Au vue de ce qui est cité comme stratégie, nous proposons des orientations suivantes :

- ✚ Renforcer la capacité des facilitateurs dans les domaines suivants :
  - Le traitement des données de terrains pour ressortir tous les éléments pertinents dans les rapports afin de rentabiliser véritablement les missions de terrain ;
  - Les former comment renforcer les capacités de communautés à mieux négocier avec l'administration et les autres acteurs intervenant parmi elles ;
- ✚ Accentuer la sensibilisation des communautés, des autorités locales et autres acteurs pour mieux les impliquer dans la mise en œuvre du projet ;
- ✚ Mettre en place un réseau des comités de négociateurs intercommunautés en vue de partager leurs expériences et s'appuyer mutuellement dans les démarches à entreprendre avec les différents acteurs intervenant en leur sein.
- ✚ Améliorer la logistique pour optimiser le travail au niveau du bureau à BANGUI, en :
  - Climatisant le laboratoire pour protéger les équipements et faciliter le travail des techniciens et les facilitateurs (qui travaillent souvent en groupe dans la chaleur) ;
  - Trouvant une bonne alternative d'énergie propre (batterie, panneaux solaires etc...) pour pallier au problème de coupure de courant qui freine la réalisation des activités ;
  - Renforcant les lignes financières pour doter le projet d'un bon moyen roulant.

### 3. Activités

Nous résumons nos activités dans le tableau suivant :

**Tableau :** Résumé des activités de l'année 2009 du Projet Cartographie Participative composante RCA

PRINCIPALES ACITIVITES	LIEU D'EXECUTION	NOMBRE DES PARTICIPANTS	NOMBRE DES BENEFICIAIRES	ORIGINE
Atelier de planification du projet	Brazzaville/Rép CONGO	3	3	MEFCP, OSC (OCDH, MEFP)
Préprospection	Moloukou Lokombe Moale	6		RFUK, OSC
Prospection 1	Mouloukou, Moale	7		OSC
Formation des Facilitateurs et lancement officiel du Projet	Bangui	22		RFUK MEFCP OSC Etudiant
Cartographie 1	Moloukou, Moale	22	41	RFUK, MEFCP, OSC BaAka & Bilo
Prospection 2	Lokombè, Londo Ngoundi, Mbakoro	11		MEFCP, OSC, BaAka & Bilo
Cartographie 2	idem	23	37	Idem
Validation 1	Moloukou, Moale	11	26	idem
Formation des techniciens SIG	Bangui	19	17	RFUK, Centrafrique, Congo, Gabon
Formation sur le Lobbying				RFUK, OSC
Validation 2	Lokombè, Londo, Ngoundi, Mbakoro			MEFCP, OSC, BaAka & Bilo
Prospection1 Foresterie communautaire	Sakoulou, Mbeko, Mbata, Koropèrè	12	+350 ±60	MEFCP, OSC, BaAka & Bilo
Préprospection Foresterie communautaire	Bozere	2		MEFCP, OSC BaAka & Bilo
Prospection 2 Foresterie Communautaire	Bozere Kpato Konga	10	Rapport en cours	MEFCP OSC BaAka & Bilo

### 4. Impacts et résultats

Les diverses activités menées dans le cadre de ce projet ont permis de:

- ✚ Participer à la mise en application du nouveau code forestier et de ses textes d'application. En effet, la vulgarisation de ses textes dans les villages situés autour de

parc Mbaéré-Bodingué a fait prendre conscience aux communautés des droits que leur réservait l'administration forestière et les a poussé à les revendiquer. Ceci a mis la pression sur ECOFAC qui a accéléré la mise en œuvre de son projet de création des Comités Fauniques Communautaires (CFC). La superficie concédée à la société de chasse Buffle Rouge, précédemment représentant 100% s'est réduite à 30 % avec la possibilité de cogestion par buffle rouge et les communautés. Le reste de 70 % sera reparti et autogéré entièrement entre les villages en CFC.

✚ L'orientation cordiale du Directeur de Cabinet du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (MEFCP) vers les services de son département s'occupant de la foresterie communautaire, a permis au projet d'effectuer des missions conjointes dans les localités de Mbenko, Mbata et Koropère en vue d'aider ces communautés à entrer dans la démarche d'obtention de la forêt communautaire.

✚ A l'échelle local, le projet a permis aux communautés de comprendre qu'elles peuvent, et ont le droit de participer directement aux processus touchant à la gestion forestière et prétendre aux bénéfices générés par l'exploitation forestière. Précisément, elles ont pris conscience qu'elles doivent être consultées sur les grands sujets et projets touchant la gestion forestière. Elles ont également compris qu'elles peuvent contribuer à la gestion durable de leurs écosystèmes en sollicitant des forêts communautaires. Comme exemple, la communauté de Bozéré a sollicité l'intervention du projet, et est entrain de mettre la pression sur un groupe de population congolaise qui contribue à la déforestation de son milieu.

Leur capacité a été renforcée dans le maniement des outils de la cartographie telle que par l'utilisation du GPS, la production de carte au sol et son transfert sur le papier, la lecture de la carte, etc.

Par ce projet, les membres des organisations de la société civile impliqués dans le processus et les cadres du Ministère en charge des forêts ont vu leurs capacités renforcées dans les domaines novateurs et précis suivants :

- La facilitation en matière de cartographie participative ;
- L'expertise en technique de production des cartes grâce à la formation en Système d'Informations Géographiques ;
- Le lobbying et la négociation.

D'autres OSC non impliqués dans le processus se sont mobilisées et solidarisées pour enquêter sur les exactions comises par une mission de ECOFAC dans quelques villages situés autour du Parc Mbaéré-Bodingué, qui a abouti à la production d'un rapport dont trois (3) copies ont été déposées respectivement au MEFCP, ECOFAC et MEE.

## CONGO

### I Contexte

La République du Congo couvre une superficie de 242.000km<sup>2</sup>. Les forêts congolaises couvrent 22.471.271km<sup>2</sup> soit 65% du territoire national. Le domaine forestier national est subdivisé en secteurs, en zones et en unités forestières d'aménagement. Les unités forestières d'aménagement constituent les unités de base pour la gestion, la conservation et l'utilisation des ressources forestières.

En République du Congo, l'article 1<sup>er</sup> du code forestier prévoit la gestion concertée et participative de la forêt. Mais l'absence de textes d'application ne permet pas la mise en œuvre effective de cette disposition.

Tenant compte de cette situation, le Congo a mis en œuvre plusieurs programmes en vue de renforcer l'implication de la société civile et des communautés forestières ainsi que le respect de leurs droits dans la gestion de la forêt.

Depuis l'an 2000, le Congo a lancé un programme d'aménagement durable des concessions forestières sur la base de protocoles d'accord signés entre les sociétés attributaires des concessions et l'administration forestière.

Seize (16) concessions forestières couvrant 5.732.041 hectares sont sous aménagement.

Quatre (4) plans d'aménagements ont été validés. Il s'agit des plans d'aménagements des UFA Kabo, Ngombe, Pokola et Lopola.

Trois (3) UFA ont été déjà certifiées :

- UFA Kabo certifiée par le FSC le 22 mai 2006 ;
- UFA Pokola certifiée par le FSC le 19 mai 2008 ;
- UFA Ngombe certifiée par le FSC le 26 février 2009.

Dans le but de faire face aux problèmes liés à l'application de la loi forestière et la gouvernance, le Congo s'est engagé dans un processus de signature et de mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire avec l'Union Européenne. Cet accord qui a été signé en mai 2009 se propose entre autres, de renforcer la législation sur les droits des communautés locales et les populations autochtones.

En décembre 2009, le gouvernement a adopté au cours de sa réunion du Conseil des ministres, un projet de loi portant promotion et protection des droits des populations autochtones en République du Congo.

De même, le gouvernement s'est engagé depuis janvier 2010, dans le processus de réduction des émissions des gaz du à la déforestation et la dégradation en y incluant la question des droits des communautés forestières.

Le projet de cartographie participative vient à point nommé pour appuyer l'action de l'administration dans cette entreprise visant à rendre effectif les droits des communautés locales et des populations autochtones à l'accès des ressources de la forêt.

## **II Stratégie et approches du projet**

La stratégie a consisté d'abord à identifier les sites et les communautés cibles (Populations autochtones, communautés bantoues, aires protégées, concessions forestières...), ensuite les prospecter pour appréhender les problèmes auxquels sont confrontés ces communautés.

Ces contacts se sont réalisés à travers une approche participative.

Une fois la confiance établie, l'équipe du projet a procédé à des interviews groupés et individuels, structurés et semi structurés en vue de recueillir les données sur la communauté, sa culture, son mode de vie et son histoire.

Cette étape franchie, les communautés ont, avec l'appui de l'équipe du projet, réalisé les cartes au sol et les ont transcrites sur papier.

Ces cartes sont accompagnées de témoignages audiovisuels, de photographies ainsi que d'autres supports numériques soigneusement produits par ces communautés.

Les cartes ainsi produites serviront de base de négociation pour les communautés forestières. Pour les décideurs, elles seront des « *outils d'aide à la décision* », et fourniront l'éclairage nécessaire aux processus de planification locaux, nationaux et régionaux.

Les cartes et autres supports produits informeront également les discussions techniques et politiques concernant les plans d'aménagement des espaces forestiers et les mécanismes pour empêcher et surveiller la déforestation.

Les partenaires impliqués à ce projet à savoir le Ministère de l'Economie forestière,

Les autres ONG et les communautés forestières où le projet intervient de différentes manières.

Le Ministère de l'Economie forestière a mis à la disposition du projet cinq de ses agents qui sont facilitateurs dans le projet et deux parmi eux sont techniciens SIG.

Les autres ONG à travers leurs représentants qui sont facilitateurs interviennent aussi et de temps en temps demandent des informations sur l'évolution du projet.

Les communautés forestières affichent bien leur motivation, leur disponibilité et facilitent le travail de cartographie de leurs zones d'activités.

### **III Activités**

Le projet de cartographie participative a commencé au Congo avec l'atelier sous régional de planification du projet de cartographie communautaire dans le bassin du Congo comme moyen de protéger les forêts. A cet atelier, six sites ont été identifiés et un programme de travail a été arrêté.

L'élection présidentielle a été l'événement majeur qui a suivi la cérémonie de lancement officiel. Dans ce contexte électoral il a été difficile de mener les activités conformément au chronogramme adopté.

Néanmoins, une mission de prospection à Ollombo a été organisée du 29 avril au 3 mai 2009.

La première mission de prospection d'Ollombo a permis d'informer les autorités locales et les communautés forestières du projet, de susciter leur adhésion et d'établir un chronogramme des prochaines étapes.

Finalement le projet n'a été officiellement lancé que le 18 juin 2009. La cérémonie de lancement officiel a permis de faire connaître l'activité sur l'ensemble du territoire national, mais aussi de recevoir le soutien officiel du gouvernement dans la mise en œuvre de ce projet.

La deuxième mission de prospection a été entreprise en août 2009 à Ollombo. Au cours de cette mission, des cartes participatives ont été faites au sol puis retranscrites sur papier.

Du 1<sup>er</sup> au 16 septembre 2009, Ollombo a encore accueilli l'atelier de formation des facilitateurs en cartographie participative. Une vingtaine de personnes parmi lesquelles des membres de la société civile, des agents ministère de l'économie forestière et des représentants des communautés locales et autochtones ont été formés sur la facilitation de la cartographie participative.

Du 19 septembre au 12 octobre 2009 a eu lieu l'atelier de formation des techniciens SIG à Bangui à l'issue duquel six techniciens SIG ont été formés dont deux femmes.

Enfin, trois missions de prospection à Ngbala dans la Sangha, à Poukou Ogoue dans la Lékoumou et à Mbomo dans la Cuvette Ouest ont eu lieu du 11 au 28 octobre 2009. Au cours de ces missions les autorités de ces localités ainsi que leurs communautés ont été informées du projet.

En février 2010 deux missions de cartographie sont en cours de réalisation à Mbomo et Ngbala.

Thèmes	Dates	Nombre des participants	Nombre de bénéficiaires	Origine
Atelier sous régional de planification	Février 2009	38	22 ressortissants du Congo, du Gabon et de la RCA	Congo RCA Gabon
Atelier de formation des facilitateurs	1 <sup>er</sup> au 16 septembre 2009	23	23	5 représentants du ministère  18 membres de la société civile
Atelier de formation des techniciens SIG	Du 19 septembre au 13 octobre 2009	19	6 pour le Congo	2 du ministère de l'économie forestière et 4 de la société civile
Missions de prospection d'Ollombo	Du 29 avril au 3 mai 2009 et du 13 au 19 juillet 2009	7	500 populations riveraines	2 représentants du ministère  5 membres de la société civile
Mission de prospection de Mbomo	11-17 octobre 2009	6	400 populations riveraines	1 du ministère de l'économie forestière et 5 de la société civile
Mission de prospection de Mpoukou Ogoue	14-21 octobre 2009	6	500 populations riveraines	1 du ministère de l'économie forestière et 5 de la société civile
Mission de prospection de Ngbala	16-28 octobre 2009	6	300 populations riveraines	1 du ministère de l'économie forestière et 4 de la société civile
Mission de cartographie d'Ollombo	Du 7 au 16 septembre 2009	16	500 populations riveraines Epounou, Inga,	3 du ministère de l'économie forestière et 13 de la société

			Assengue, Ibangui	civile
Mission de cartographie de Mbomo	Du 2 au 16 février 2010	5	400 populations riveraines Epounou, Inga, Assengue, Ibangui	5 de la société civile
Mission de cartographie de Ngbala	Du 6 au 20 février 2010	6	300 populations riveraines Epounou, Inga, Assengue, Ibangui	3 du ministère de l'économie forestière et 13 de la société civile

#### IV Impacts et résultats

Pour ce qui est des impacts du projet, nous pouvons dire que le projet a permis aux communautés d'avoir des acquis sur ses capacités à délimiter son terroir, à documenter de son histoire. Elles ont ainsi eu l'opportunité d'avoir une documentation sur leur histoire propre.

Il a également permis de renforcer le partenariat entre les communautés, l'administration forestière et la société civile.

Les cartes produites par le projet seront des outils pour le gouvernement dans sa politique d'aménagement et de zonage.

Les cartographes locaux, désignés par les communautés (60 membres) ont été formés sur la facilitation de la cartographie participative.

Quatre cartes sont disponibles pour la négociation. Les communautés sont plus conscientes de leurs droits.

Du côté de la société civile, 18 facilitateurs ont été formés sur la facilitation de la cartographie participative, quatre techniciens ont été formés sur la mise en place des SIG, des équipements techniques sont disponibles aux techniciens formés et une Base de données accessible est disponible.

Cinq responsables du ministère de l'économie forestière ont bénéficié de la facilitation de la cartographie participative et 2 parmi eux ont été formés sur les SIG.

Enfin, un laboratoire de cartographie est opérationnel.

## ANNEXE IV - Analyses swot par pays

### GABON

	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	RISQUES
<b>OBJECTIF DU PROJET</b>				
Le but global du projet est de promouvoir la prise en compte des droits des communautés forestières dans les processus législatifs, politiques et stratégiques en ce qui concerne l'accès, le contrôle et l'usage des forêts.				
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>				
Les communautés, les organisations de soutien, et les personnels des agences gouvernementales dans les 3 pays ont la capacité et les ressources de faire une cartographie précise de la tenure foncière et	-les communautés, les cadres de l'administration forestière et les membres de la société civile savent manipuler un GPS et produire des cartes au sol ; - les cadres de l'administration forestière et les membres de la société civile ont la capacité à pouvoir faciliter un processus de cartographie participative (connaissance de la	- temps très court à passer avec les communautés ; -absence de pratique sur le terrain pour certains facilitateurs formés ; -Lourdeur administrative dans l'exécution du projet ; - les compétences acquises ne sont pas suffisamment exploitées ;	- faire un travail de qualité ; - dans certains ministères il existe un département de cartographie ;	- la non pérennisation des cartes à la fin du projet ;

<p>forestière des communautés</p>	<p>méthodologie de travail avec les communautés, connaissance des techniques des collectes et traitement des données etc)          -connaissance plus ou moins précise du terroir des communautés ;          -dynamique de travail avec les communautés locales          -une meilleure connaissance des répartitions des zones forestières par les populations locales (aires protégées, concessions forestières...)</p>			
<p>Les communautés, les organisations de soutien, et les personnels des agences gouvernementales dans les 3 pays ont la capacité d'utiliser les données dans la prise des décisions et pour influencer les décisions.</p>	<p>-début d'ouverture des débats tant au niveau local</p>	<p>-absence de bonne organisation de l'activité          -Absence de cadre formel de dialogue et de négociation          -les communautés n'ont pas encore été bien préparées par rapport à cette phase</p>	<p>- dispositions légales qui prévoient l'implication des communautés et de la société civile dans la gestion des ressources forestières</p>	<p>-Absence de volonté réelle des gouvernements de contribuer au processus en y participant et ne tenant compte des résultats qui en seront issus</p>

## RCA

	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	RISQUES
<p><b>OBJECTIF DU PROJET</b></p> <p>promouvoir les droits des communautés forestières d'accéder, de contrôler et d'utiliser les forêts dans les processus législatifs, politiques et stratégiques des les trois pays cibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les communautés autour du parc ont l'opportunité de contrôler à travers les Comités Fauniques Communautaires (CFC) désormais la plus grande partie de 70% de la zone de chasse banale proche du parc Mbaéré-Bodingué</li> <li>• Le reste de 30% est cogéré avec la société de safari Buffle rouge</li> <li>• La mobilisation et la mise en réseau des OSC à défendre les droits de communautés forestières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communautés ne sont pas encore formées notamment l'ignorance des textes relatifs aux forêts pour défendre leurs intérêts face aux acteurs</li> <li>• Le travail auprès des autorités habilitées à promouvoir ces droits est encore insuffisamment accompli</li> <li>• La vulgarisation des textes régissant les forêts est insuffisante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des perspectives de l'utilisation des ressources naturelles</li> <li>• Insertion des concepts : la gestion participative (code forestier chapitres III et IV), consultation libre et éclairé</li> <li>• La mention explicite du terme autochtone, local et dans le code forestier</li> <li>• Projet de lois sur la protection des peuples autochtones</li> <li>• A ratification de la convention 169</li> <li>• Motivation et intérêt des communautés à connaître leurs droits et les défendre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation par les autres communautés de la promotion des droits des autochtones comme une discrimination</li> <li>• Le manque de moyens peut démotiver les OSC dans leurs tâches de promouvoir les droits des communautés</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insertion de la notion de foresterie communautaire et opportunités de travailler ensemble avec l'administration (contribuer des procédures adaptées aux réalités des communautés pourront mieux comprendre)</li> </ul>	
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>				
Renforcer les capacités des communautés forestières, les agents des pouvoirs publics et les organisations de la société civile en cartographie participative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation sur l'utilisation du GPS et les OSC</li> <li>• La découverte de la culture et de l'histoire des communautés par les jeunes</li> <li>• La collaboration étroite des agents de l'administration avec les ONG et communautés</li> <li>• L'appropriation du projet par les communautés</li> <li>• Disponibilité des ressources humaines et matérielles</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La prise de points et le mauvais traitement des données de terrain par certains facilitateurs</li> <li>• Les communautés se réservent souvent de montrer leurs pratiques rituelles</li> <li>• Le manque de faire faire bénéficier aux autres des différentes formations</li> <li>• Le manque de prise en main des techniciens SIG de l'administration sur les logiciels de la cartographie</li> </ul>		
Soutenir les communautés forestières et les organisations de la société civile dans le	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de la carte par les communautés</li> <li>• Disponibilité des cartes et base des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de niveau de capacités des communautés</li> <li>• Insuffisance des capacités sur le lobbying des OSC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des partenaires du projet à dialoguer (Parc Mbaéré Bodingué)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'entête au niveau des communautés et entre partenaires du projet</li> </ul>

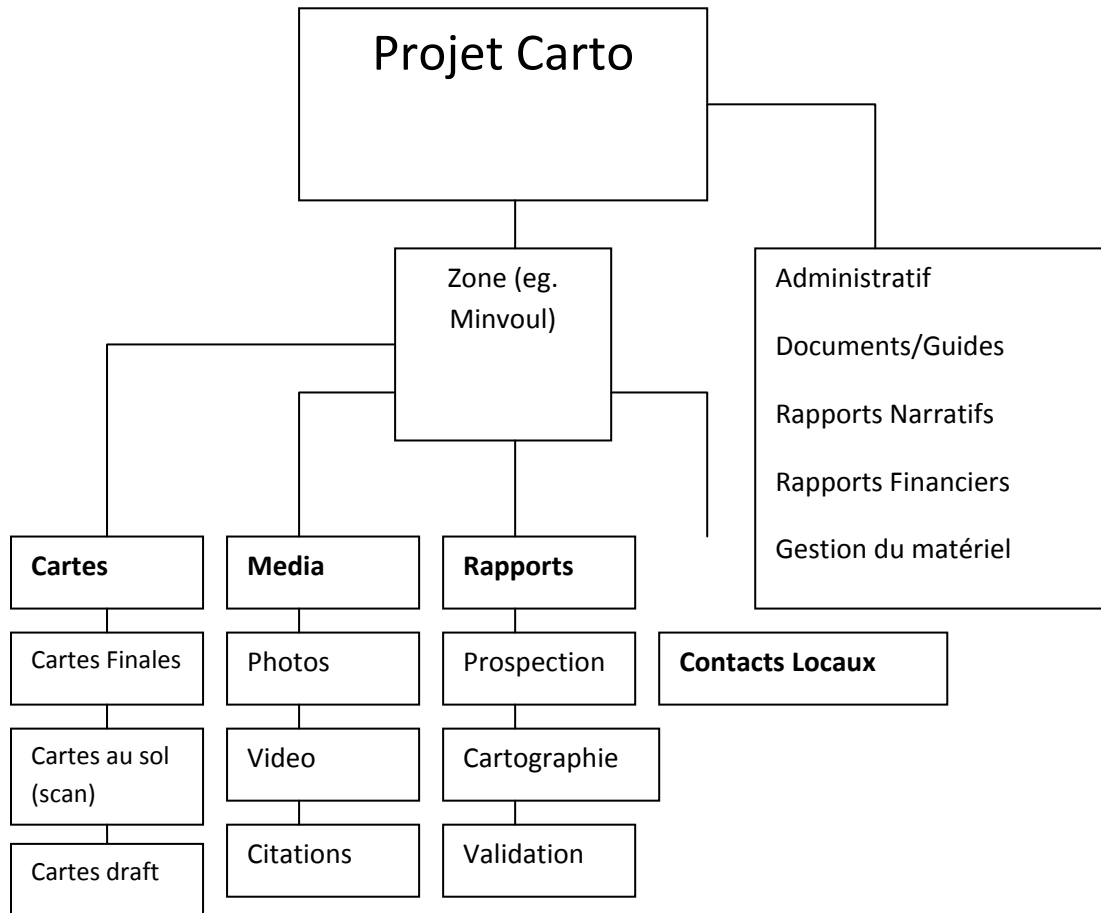
développement d'un dialogue avec les autorités compétentes	numérique que dispose le projet	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le manque de cadre d'échange au niveau local et national autour des cartes</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>•</li></ul>
--	---------------------------------	--	--	---

## CONGO

	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	RISQUES
<b>OBJECTIF DU PROJET</b>				
Le but global du projet est de promouvoir la prise en compte des droits des communautés forestières dans les processus législatifs, politiques et stratégiques en ce qui concerne l'accès, le contrôle et l'usage des forêts.	<p>Identification des sites et des problèmes liés à l'accès aux ressources. Prospection des sites.</p> <p>Existence d'un dialogue entre les différentes parties prenantes</p> <p>Existence d'un processus relatif à la prise en compte des droits des communautés.</p>	<p>Les processus législatifs, politiques et stratégiques existent mais certains ne permettent la prise en compte des droits des communautés.</p> <p>Manque de consultation des communautés dans la conception du projet.</p> <p>Manque de sensibilisation des communautés sur leurs droits d'accès aux ressources</p>	<p>La mise en œuvre de certains programmes par le gouvernement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans d'aménagement</li> <li>- REDD ;</li> <li>- APV/FLEGT ;</li> <li>- PAGEF.</li> </ul>	Manque de volonté politique
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>				
Les communautés, les organisations de soutien, et les personnels des agences gouvernementales dans les 3 pays ont la capacité et les ressources de faire une cartographie précise de la tenure foncière et forestière des communautés	<p>Formations des facilitateurs, des cartographes locaux et des techniciens SIG.</p> <p>Mise en place d'un laboratoire de cartographie.</p> <p>Existence d'une base de données sur le mode de vie, l'histoire et les activités exercées par les communautés.</p> <p>Existence des cartes communautaires</p>	<p>Insuffisance des ordinateurs.</p> <p>Non respect du chronogramme</p> <p>Insuffisance du temps imparti pour les missions de terrain.</p>	Existence du cadre de dialogue pour l'harmonisation des points de vue des différents partenaires.	Manque de moyens matériels et financiers.
Les communautés, les organisations de soutien, et les				

personnels des agences gouvernementales dans les 3 pays ont la capacité d'utiliser les données dans la prise des décisions et pour influencer les décisions.				
--	--	--	--	--

## ANNEXE V – Classification des données



## ANNEXE VI - Liste des participants

Noms et Prénoms	Organisation/Pays	Contacts
1- DJINANG Martial	Brainforest Gabon	<a href="mailto:martialdjinang@yahoo.fr">martialdjinang@yahoo.fr</a>
2- ESSONO ONDO Protet	Brainforest Gabon	<a href="mailto:essono.ondopj@gmail.com">essono.ondopj@gmail.com</a>
3- NZIENGUI KASSA Sam	Brainforest Gabon	<a href="mailto:sammy26@hotmail.fr">sammy26@hotmail.fr</a>
4- EYANG EFFA Edwige	Brainforest Gabon	<a href="mailto:erlymarjo@yahoo.fr">erlymarjo@yahoo.fr</a>
5- MAPITI Karen	Brainforest Gabon	<a href="mailto:mapitik@yahoo.fr">mapitik@yahoo.fr</a>
6- NTSELE Ornella	Brainforest Gabon	<a href="mailto:ntseleornela@yahoo.fr">ntseleornela@yahoo.fr</a>
7- MAROUNDOU Audrey	FENSED Gabon	<a href="mailto:jodymaroundou@yahoo.fr">jodymaroundou@yahoo.fr</a>
8- NDONG ONDO Parfait	ASF Gabon	<a href="mailto:n.parfait@hotmail.com">n.parfait@hotmail.com</a>
9- AOUBA Raphael	ASF Gabon	<a href="mailto:aoubar@yahoo.fr">aoubar@yahoo.fr</a>
10- MUNDUNGA Stéphane	ANCE Gabon	<a href="mailto:anceculture@yahoo.fr">anceculture@yahoo.fr</a>
11- OBONE Géraldine	IRET Gabon	<a href="mailto:djidjibone@yahoo.fr">djidjibone@yahoo.fr</a>
12- MIGOLET Pierre	DGEF Gabon	<a href="mailto:vitharmony_p@yahoo.fr">vitharmony_p@yahoo.fr</a>
13- LEKOGO KIANA Kevin	ANPN Gabon	<a href="mailto:kevinulrich@yahoo.fr">kevinulrich@yahoo.fr</a>
14- NZOBO Roch	OCDH Congo-Brazza	<a href="mailto:renzobo@yahoo.fr">renzobo@yahoo.fr</a>
15- MATSOUMA Tom	OCDH Congo-Brazza	<a href="mailto:tmatsouma@gmail.com">tmatsouma@gmail.com</a>
16- BOUSSABOTE Amandine	OCDH Congo-Brazza	<a href="mailto:leandre1210@yahoo.fr">leandre1210@yahoo.fr</a>
17- ELENGA NGALA Juliana	FGDH Congo-Brazza	<a href="mailto:elena-julia2006@yahoo.fr">elena-julia2006@yahoo.fr</a>
18- NGOMA Jean Albert	MDDEFE Congo-Brazza	<a href="mailto:Jangoma2005@yahoo.fr">Jangoma2005@yahoo.fr</a>
19- MOUMBOUILOU Joseph	MDDEFE Congo-Brazza	<a href="mailto:moumbouilou@yahoo.com">moumbouilou@yahoo.com</a>
20- SITAMON Saint-Jérôme	MEFP RCA	<a href="mailto:Sitamon_jerome@yahoo.fr">Sitamon_jerome@yahoo.fr</a>
21- KANZA ZOLA Emile	MEFP RCA	<a href="mailto:niala_kz@yahoo.fr">niala_kz@yahoo.fr</a>
22- SITAMON Daniel	MEFP RCA	<a href="mailto:sitamon-jerome@yahoo.fr">sitamon-jerome@yahoo.fr</a>
23- Maxime KAMEGBA	MEFP RCA	
24- NAMBAI Rubens	MEFCP RCA	<a href="mailto:nambaïrubens@yahoo.fr">nambaïrubens@yahoo.fr</a>

25- WALIWA Nestor	MEFCP RCA	<a href="mailto:Waliwanest2005@yahoo.fr">Waliwanest2005@yahoo.fr</a>
26- Francesca THORNBERRY	RFUK	<a href="mailto:francescat@rainforestuk.com">francescat@rainforestuk.com</a>
27- Joseph EISEN	RFUK	<a href="mailto:joe@rainforestuk.com">joe@rainforestuk.com</a>
28-Georges-Thierry HANDJA	RFUK	<a href="mailto:georgesThierryH@rainforestuk.com">georgesThierryH@rainforestuk.com</a>
28- Samuel DIEVAL	RFUK	<a href="mailto:samueld@rainforestuk.com">samueld@rainforestuk.com</a>